

Echelle 1/5000

— + — Limites communales

— — — Limites de la zone inondable pour les plus hautes eaux connues (PHEC)

▭ Cours d'eau, Canal, Plan d'eau

▨ **Zone bleue** Zones urbaines soumises à un aléa fort
Zones agricoles ou naturelles soumises à un aléa faible, moyen ou fort

▨ **Zone rouge** Zones urbaines soumises à un aléa faible ou moyen

Laisses de crues


148.82m	Cote NGF des plus hautes eaux connues (PHEC)
20/01/1910	Date de l'évènement

Cotes interpolées

148.82m	Cote déduite des laisses de crues des PHEC
---------	--

Points topographiques

• Points topographiques modifiés ▪ Points topographiques



Plan de prévention des risques naturels prévisibles
approuvé le 28 Avril 2011

Commune de CRY-SUR-ARMANÇON

Zonage réglementaire

Date	juillet 2010	Service instructeur	Direction départementale des territoires
Version	1	Bureaux d'études	SOGREAH (2004) Alp'Géorisques (2010)